



EDITO ↓

Par Valérie JEANNE
Présidente de l'ANFH
Haute-Normandie 2016

ÉNERGIES ET SYNERGIES NORMANDES

Les instances de l'ANFH Haute-Normandie se sont réunies au Havre, en septembre 2015, pour penser la déclinaison du projet stratégique national. Rejoints par des membres des instances de l'ANFH Basse-Normandie, nous avons mis en commun nos ressources et nous sommes questionnés sur l'avenir de la Formation Tout au Long de la Vie au service des secteurs de la Fonction Publique Hospitalière.

En Mai 2016, pour faire suite à la réforme territoriale, le Bureau Unique Expérimental Normand, composé de 6 membres (soit 3 issus de chaque territoire), après avoir élu sa Présidente et sa vice-Présidente, a analysé les besoins de formation communs aux adhérents Bas et Haut-Normands. S'appuyant sur cette réflexion, chaque délégation de territoire projetée de soutenir le projet co-construit relatif aux compétences clés et promouvoir la certification et la qualification des compétences des personnels administratifs, techniques et logistiques.

Avec la même énergie, chaque délégation souhaite renforcer la communication auprès des agents sur les dispositifs d'accès et les droits à la Formation.

Dans le respect de l'histoire et de la culture de nos deux territoires, les membres des instances et les équipes de l'ANFH sont convaincus qu'une synergie s'appuyant sur nos valeurs, paritarisme, solidarité et proximité permettra d'anticiper les besoins des établissements adhérents et de les accompagner en développant des dispositifs clés en main. Nous rappelons que les établissements de Normandie peuvent déjà se saisir des dispositifs actuels : Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences, les Risques Psycho-Sociaux, la Qualité de Vie au Travail et prochainement le Retour et Maintien Vers l'Emploi.



CONNECTÉ ET PROTÉGÉ ?

Suite à des dépôts de photos et commentaires sur les réseaux sociaux créant des situations délicates difficilement défendables, nos instances ont jugé important de concevoir un dispositif permettant aux agents de la fonction publique hospitalière d'être sensibilisés sur les risques potentiels d'une pratique trop spontanée, souvent maladroite, et de développer en chaque agent de la fonction publique hospitalière de bons réflexes pour un usage éclairé et conforme à ses obligations.

Retour sur notre journée thématique du 31 mai en page intérieure, premier jalon de ce dispositif.

LA DISCRÉTION PROFESSIONNELLE ?

Cette obligation est relative à tous faits, informations ou documents dont le fonctionnaire a connaissance dans l'exercice de ses fonctions. Cette obligation vise à protéger les tiers, notamment le malade mais aussi l'administration. La discrétion professionnelle joue aussi bien lorsque l'agent est en fonction qu'en dehors du service... ou sur son mur facebook.



Membres du Bureau Unique Expérimental Normand 2016

- Frédéric COCHU, FO (61)
- Anne-Sophie FOURRIER, FHF (76)
- Valérie JEANNE, FHF (76) présidente BUE
- Yves TANNIERE, CGT (76)
- Catherine VARDON, CFDT (14) vice-présidente BUE
- Laurent VIVIER, FHF (61)



RETROUVEZ TOUS
LES DÉTAILS SUR :
<http://www.anfh.fr/haute-normandie/services-aux-agents/atomes-de-savoirs>



COMMENT UTILISER

LES RÉSEAUX SOCIAUX

DANS LE RESPECT DE L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE ?



Le 31 mai, nous étions 167 à nous réunir au Clos de La Vaupalière, près de Rouen, pour échanger sur les réseaux sociaux, les risques associés à leur usage et les bonnes pratiques à adopter par les professionnels de la FPH.



L'essor fulgurant des technologies de l'information et de la communication a bouleversé les interactions sociales et brouillé la frontière entre vie privée et vie publique. Doit-on se méfier des réseaux sociaux ? En quoi perturbent-ils les pratiques professionnelles ? En tant qu'acteur de la vie sociale et employeur, l'hôpital, confronté à ces questions, se doit d'imaginer des réponses adaptées.

Sandrine Girbal (experte en social media) et Benjamin Benita (consultant

en transition numérique) ont ouvert la matinée en donnant des repères : que sont exactement les réseaux sociaux ? Quels sont les enjeux économiques derrière ces plate-formes ? Comment les utilise-t-on ? De quoi y parle-t-on, et pourquoi ? Un professionnel de la Sécurité Intérieure a ensuite alerté sur les risques inhérents à ces usages et sur la manière de les prévenir. Puis Yves Cottret et Michaël Gentet (Fondation MACSF) ont fait le point sur les réponses du droit et de la déontologie professionnelle devant les dérives possibles sur le web social (harcèlement, diffamation, violence, etc.)

Pour une utilisation raisonnée dans les établissements

Guillaume von der Weid, philosophe, a alors soulevé les questions morales et éthiques autour de l'usage des réseaux. Autre temps fort : l'analyse des cas pratiques rencontrés dans les établissements. Atteintes à l'intégrité physique et morale des agents, fausses rumeurs, diffusion de photos humiliantes de collègues voire de patients... Pour chaque situation, nous nous

sommes interrogés sur les sanctions, les pratiques managériales et les mesures préventives possibles. Parmi les réponses envisageables, une présence numérique bien orchestrée, comme celle mise en place par Rémi Heym et Floriane Marchand au CHU de Rouen. À la suite d'une longue hospitalisation, Julien Artu a quant à lui développé le réseau My Hospi Friend afin de rapprocher les personnes hospitalisées.

Pour accompagner les établissements dans ces mutations nécessaires, l'ANFH propose une action de formation nationale sur le thème "Nouvelles technologies et confidentialité".

Face au succès de cette journée, les instances régionales de Haute-Normandie poursuivent leurs travaux pour parfaire l'accompagnement des agents et des établissements. Un groupe de travail émanant du Conseil Pédagogique Régional projette déjà la création d'outils d'information et d'autoformation. Ils viendront enrichir des ateliers itinérants qui seront mis à disposition des établissements pour accompagner les agents à adopter la juste posture sur les réseaux sociaux.

Nous remercions chaleureusement tous nos intervenants et vous invitons à télécharger prochainement le livret Atome de Savoirs n°6, qui reprendra en mots et en images l'essentiel de cette journée.

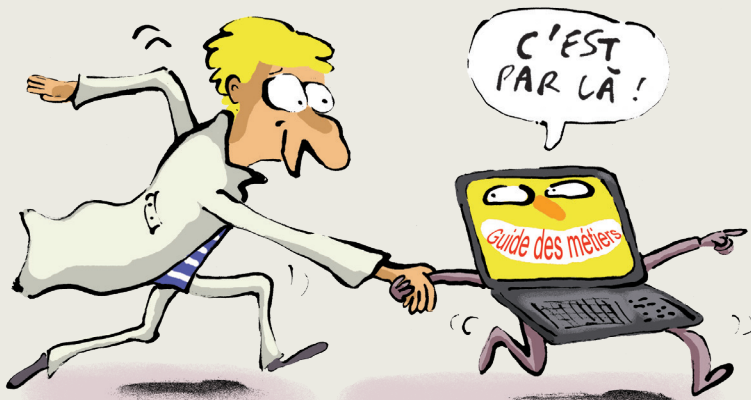


➤ **PROCHAINEMENT TÉLÉCHARGEABLE : L'ATOME DE SAVOIRS#6**
qui concentre, en mots et en images, des connaissances partagées lors de cette journée.
<http://www.anfh.fr/haute-normandie/services-aux-agents/atomes-de-savoirs>

DES OUTILS SUR LE SITE INTERNET ANFH POUR VOUS AIDER À CONSTRUIRE VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL

L'ANFH a fait le vœu dans son projet stratégique de se "connecter et partager" en multipliant les points d'accès à la formation et à l'information.

Vous souhaitez vous renseigner sur des métiers dans ou hors la fonction publique hospitalière ? Travailler sur un projet de VAE ? 2 outils sont à votre disposition sur le site internet de l'ANFH :



➤ **LE GUIDE DES MÉTIERS : informe sur les métiers exercés dans le secteur sanitaire et social.**

Ce guide est structuré à partir de la nomenclature et des référentiels métiers définis par le "Répertoire des métiers de la santé et de l'autonomie de la fonction publique hospitalière" (DGOS) et comprend :

- des liens vers les référentiels de la Fonction publique territoriale, de la Fonction publique d'Etat, de Pôle Emploi,
- les diplômes et formations requis pour chaque métier, avec des données détaillées sur les modalités : admissions, programmes, jurys, VAE,
- les conditions d'accès aux métiers en correspondance avec les statuts de la fonction publique hospitalière,
- le cadre d'exercice et les possibilités d'évolution et de mobilité, dans une logique de parcours professionnel.

➤ **VALIPRO : informe et accompagne les agents et établissements de la FPH dans les parcours de Validation des acquis de l'expérience (VAE).**

Il présente des activités professionnelles observées au sein des établissements de la FPH et des diplômes correspondants et permet :

- d'identifier le ou les diplômes qui peuvent correspondre à l'expérience professionnelle des agents,
- d'obtenir des informations utiles pour un parcours de VAE, dans le cadre d'un projet individuel ou collectif.



DIFFÉRENT ET COMPÉTENT : RECONNAÎTRE LES ACQUIS DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Le dispositif "Différent et compétent" valide les savoir-faire des personnes handicapées. Rencontre avec l'équipe de l'ESAT d'Yvetot, où 23 usagers ont déjà reçu leur attestation de compétences.

Impulsé dès 2011 en Normandie, *Différent et compétent* permet la reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE) chez les travailleurs handicapés. Ce dispositif donne lieu à la délivrance d'une attestation après passage devant un jury. À l'ESAT d'Yvetot, depuis 2013, une vingtaine d'usagers ont déjà passé leur RAE. L'équipe est très impliquée dans la démarche, puisque la moitié des encadrants sont déjà formés au dispositif. Aurélie Caillot leur apporte une aide logistique : "Différent et compétent met en valeur les compétences de nos usagers et les aide à se projeter dans l'avenir. Après obtention de l'attestation, l'éducateur fixe des objectifs concrets pour la progression de la personne."

Le candidat se positionne avec son éducateur sur les compétences à faire valider, en fonction d'un référentiel métier. L'examen est adapté aux possibilités de l'usager : "Soit il fait une démonstration de son travail à l'atelier, soit il décrit oralement ses tâches quotidiennes, soit il fait un stage de six semaines en milieu ordinaire. Dans ces deux derniers cas, il faut préparer un dossier de preuves" détaille Aurélie Caillot. Annie Greverand travaille à la blanchisserie ; elle a passé son examen le 22 juin dernier : "Pendant 7 ou 8 heures, j'ai préparé un dossier avec des photos où je dis comment je me sers du fer, comment je mets le linge blanc à part, etc. Devant le jury, j'ai eu peur au début, puis c'est passé !" Le jury compte un représentant de l'Éducation

nationale ou du ministère de l'Agriculture. Il valide une ou plusieurs des compétences définies en amont et peut en proposer d'autres.

Un investissement collectif fort

Directrice du CCAS d'Yvetot, organisme gestionnaire de l'ESAT, Karine Lebouvier juge le dispositif très intéressant pour l'inclusion des travailleurs handicapés : "Pour ceux qui ont des difficultés d'expression, passer l'oral demande du courage. Lors de la cérémonie de remise des attestations, la reconnaissance officielle de

"On lève des blocages chez des personnes qui ne s'autorisaient pas à penser qu'elles étaient compétentes"

leurs compétences, devant leurs familles et collègues, leur donne une meilleure estime d'eux-mêmes." Cette reconnaissance peut également concrétiser la première étape d'un parcours de formation ultérieur.

Pour les encadrants, *Différent et compétent* représente aussi un investissement fort. Éducatrice spécialisée en blanchisserie, Magda Bourguignon explique : "Nous réinterrogeons nos pratiques pédagogiques et nous en apprenons plus sur la perception que les candidats ont de leur travail. Le dispositif débloque aussi des appréhensions chez ceux qui ne s'autorisaient pas à penser qu'ils étaient compétents." Martine Force, qui travaille en sous-traitance, témoigne ainsi : "J'ai voulu passer l'examen pour montrer que je suis capable de le faire. Maintenant, je vais apprendre à remplir seule les bordereaux de livraison pour gérer la réserve."

www.differentetcompetent.org

EN BREF...

LE RÉSEAU NORMAND DES ESAT S'ÉLARGIT

Le 24 mai dernier, les responsables de formation de six ESAT de Haute-Normandie dépendant de la FPH avaient rendez-vous pour échanger sur leurs pratiques, leurs prestations et leur offre de formation, et sur les possibilités de soutien de l'ANFH pour leurs activités. Cette rencontre annuelle a aussi permis d'évoquer l'élargissement du réseau normand des ESAT, créé en 2013 : les établissements haut-normands ont formulé le souhait d'associer l'ESAT bas-normand Saint James à leurs réflexions. L'invitation est lancée.

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail.

AGENDA

RETROUVEZ LE CALENDRIER DE NOS RENDEZ-VOUS EN LIGNE SUR NOTRE SITE :
<http://www.anfh.fr/haute-normandie>

L'ANFH HN
sur TWITTER et FACEBOOK

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX :

#anfh hn anfh haute-normandie



UN GROUPEMENT DE COOPÉRATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE (GCSMS) AU CŒUR DES PROBLÉMATIQUES DU TERRITOIRE NORMAND : L'AGORA⁽¹⁾

Le GCSMS Agora, premier groupement au niveau national, a organisé une table ronde autour de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap le 8 juin dans les locaux de Bacqueville-en-Caux.

Y était présent notamment Monsieur Pascal JACOB, rédacteur du dernier rapport⁽²⁾ remis

à la Ministre des Affaires sociales et de la Santé en avril 2013. Cette table ronde a réuni 80 participants venant de tous les horizons médico-sociaux seino-marins recherchant des réponses aux questions relatives aux soins des personnes en situation de handicap.

Vous souhaitez créer une dynamique pour faciliter la prise en charge des personnes en situation de handicap sur votre territoire ?

Contactez l'ANFH Haute-Normandie qui peut financer pour vous une action de formation⁽³⁾.

- (1) agora : place de la cité grecque, lieu d'échanges entre citoyens.
- (2) <http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-pjacob-0306-macarlott.pdf>
- (3) <http://www.anfh.fr/actualites/actions-de-formation-nationales-2016-developper-et-renforcer-des-competences-collectives>

À NOTER

CALENDRIER 2016 DE DÉPÔT DES DOSSIERS CFP / BC / VAE

Les demandes de financement CFP/BC/VAE (dossiers complets) doivent être envoyées exclusivement en **RECOMMANDÉ** avec **ACCUSÉ DE RÉCEPTION** à l'ANFH dans les délais de réception indiqués ci-dessous :

Délais de réception des dossiers CFP

CGR* du 02/09/2016

Pour les formations hors EP**
débutant avant le 31/12/2016 ①

→ Réception du dossier avant le : 09/08/2016 ②

CGR* du 29/11/2016

Pour les formations débutant
avant le 10/04/2017 ①

→ Réception du dossier avant le : 02/11/2016 ②

* Comité de Gestion Régional
** EP : Etude Promotionnelle

① Si la formation débute après la date indiquée, l'étude du dossier sera repoussée à la réunion correspondante.

② Tout dossier ne respectant pas cette date sera soit étudié à la commission suivante si la date d'entrée en formation le permet, soit retourné à l'agent.

AUCUNE RÉPONSE NE SERA COMMUNIQUÉE LE JOUR DE LA COMMISSION

Délais de réception des dossiers BC / VAE

- ⑤ réceptionnés au cours d'un mois M
- ⑥ le calendrier devra débiter sur le mois M+2
- ⑦ la convention sera envoyée courant du mois M+1

Pour obtenir un dossier,
contactez : **Maryline BLONDEL**
Conseiller Dispositifs Individuels
02 32 08 10 46 - m.blondel@anf.fr



RETOURS DU TERRAIN

au CHU de Rouen

DES TUTORIELS VIDÉO POUR PARTAGER DES SAVOIR-FAIRE SPÉCIFIQUES ET RARES

En réponse à un besoin du CHU de Rouen, l'ANFH Haute-Normandie a souhaité la création d'une formation pour aider les agents expérimentés à mieux partager leur savoir-faire. Parmi les objectifs visés : favoriser l'autonomie des services techniques pour la maintenance des équipements de l'hôpital.

Comment faciliter la transmission des connaissances spécifiques lorsque ceux qui les détiennent terminent leur carrière ? C'est la problématique à laquelle souhaitait répondre le CHU de Rouen. Responsable qualité à la Direction des Travaux et des Services techniques, Anne-Marie Loridan explique : *"Nous avons repéré des personnes qui ont des savoirs précieux à partager, notamment autour de la maintenance des lits électriques et du traitement de l'eau pour hémodialyse. Certaines vont bientôt partir en retraite, et nous ne voulions pas que leurs compétences partent avec eux. Notre directeur, Patrick Bartolucci, a évoqué avec l'ANFH l'idée de donner des outils pédagogiques aux techniciens détenteurs de ces savoirs, afin qu'ils sachent mieux les faire passer à leurs équipes."*

Responsable adjoint de l'atelier d'électricité du CHU, Claudic Taris décèle le même type de besoins. Depuis les années 1980, il assure la maintenance du parc de lave-instruments, autoclaves et soudeuses papier utilisés pour la décontamination, la stérilisation et le conditionnement des instruments chirurgicaux. *"Nos procédés sont soumis à une réglementation stricte. On emploie des produits dangereux, et il faut se protéger de la chaleur des stérilisateurs qui donnent de la vapeur à 134 °C."* Les jeunes recrues possèdent souvent un bac pro électromécanique mais, durant leurs études, elles n'ont pas appris comment fonctionnent ces machines. "Ils les découvrent ici, observe M. Taris. Pour déceler les pannes, il faut bien connaître les équipements, et cela prend plusieurs années. Les jeunes ont

besoin qu'on fixe les choses sur un support : aujourd'hui, ils savent ; demain, ils ne vont sans doute plus se souvenir de tel ou tel geste.

Vers plus d'autonomie dans la maintenance

À partir de septembre 2016, l'ANFH financera des formations d'une journée aux agents du CHU détenteurs de compétences spécifiques. Objectif : apprendre à décomposer, à scénariser les tâches quotidiennes, et trouver les bons mots pour les expliquer. Les consignes seront restituées sous forme de tutoriels vidéo de dix minutes. Quand un technicien cherchera des informations, par exemple sur un modèle de lit, il disposera d'une démonstration complète et concrète. Pour Corinne Rouby, déléguée régionale de l'ANFH Haute-Normandie, *"l'idée est de pérenniser les savoir-faire et de valoriser les personnes qui partageront leur expertise. Les agents pourront en situation de travail consulter une vidéo de savoir-faire conçu par un*

"Nous voulons pérenniser les savoir-faire et valoriser les agents qui transmettent leur expertise"

expert et apprendre en réalisant à leur tour l'action démontrée." À terme, ces vidéos de savoirs pourraient être mutualisées en inter-établissements.

Pour le CHU de Rouen, cette offre est d'autant plus intéressante que rester autonome pour la maintenance des machines représente un choix stratégique. *"Les techniciens de nos fournisseurs ne sont pas toujours disponibles en temps voulu pour les réparations. Mais au quotidien, il faut que ça tourne ! C'est pourquoi nous voulons avoir sur place nos propres techniciens formés à la maintenance"* conclut Claudic Taris.

Directeur de publication Valérie JEANNE, Présidente de l'ANFH de Haute Normandie - Rédacteur en chef Corinne ROUBY
Comité de rédaction Céline BLONDIAUX, Valérie JEANNE, Catherine MONFRAY, Patricia PETIT, Yves TANNIÈRE.
Conception rédactionnelle Agence Kogito
Design graphique 109 L'AGENCE
Photo de Valérie JEANNE © Nicolas BROQUEDIS
Illustration Caroline JAEGY
Impression IMPRIMERIE IC4 Tirage 16 000 ex.
Diffusion gratuite N° ISSN 1623-5711 - Titre-clé Imagin'action (Rouen)



QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

Même si la QVT concerne l'organisation, chacun est un acteur à part entière.

Testez-vous à l'aide de notre quiz à disposition sur notre site internet www.anf.fr/haute-normandie et contribuez ainsi à votre propre QVT !